

n°23

octobre
> décembre
2022

🏠 Vente 🏠 Location 🏠 Gestion 🏠 Syndic

Tour d'Horizon

L'ACTUALITÉ IMMOBILIÈRE VUE PAR VOTRE SYNDIC

Édito

Dans le cadre du développement de ses activités : vente, location, gestion locative ; et après avoir doublé sa surface d'accueil, vous recevant désormais au 64 rue Chanzy pour la copropriété et au 60 rue Chanzy pour la vente et la location, nous mettons aujourd'hui à votre disposition notre nouveau site internet :

horizon-immobilier-reims.com



Vous retrouverez sur ce site toutes nos annonces ventes et location, nos outils d'estimation ainsi que notre actualité. **Alors n'hésitez plus, venez nous rendre visite !**



🏠 Vente

L'ESTIMATION DIGITALE

Vous avez un projet de vente ou vous aimeriez tout simplement connaître la valeur de votre bien sans pour autant organiser un rendez vous dans votre logement ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur horizon-immobilier-reims.com puis cliquez sur l'onglet "ESTIMER".

Ce que nous proposons n'est pas une estimation en ligne mais bien une estimation digitale : un petit formulaire à remplir, quelques photos à nous envoyer et nous nous engageons sous 48 heures (hors WE) à vous envoyer une véritable estimation écrite.

Notre connaissance du marché rémois et plus particulièrement de votre copropriété, nous permettra d'établir cette estimation de manière fiable et précise. Faites confiance à notre expertise !



Grand jeu !

UNE CORSA À L'HORIZON

Il ne reste plus que 2 mois pour participer à notre grand jeu « Une corsa à l'horizon ».

Participez en nous confiant la vente de votre bien en exclusivité.

Pour plus de renseignement :
03 26 50 11 24

🏠 Gestion locative

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Dès le mois d'octobre, notre équipe gestion locative se renforce afin d'assurer professionnalisme et sérénité à nos clients.



Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de composer le 03 26 50 11 24.
Si vous souhaitez nous rencontrer, c'est au 60 rue Chanzy à Reims.

🏠 Location

ESTIMATION DE VALEUR LOCATIVE

Le marché de la location évolue rapidement. Votre bien peut être loué nu ou meublé. Connaissez-vous précisément les charges que vous pouvez demander à votre locataire et quels sont les biens similaires proposés sur le marché, et surtout quel est le juste loyer ?

N'hésitez plus à nous consulter afin d'obtenir les réponses à toutes ces questions par téléphone au 03 26 50 11 24

ou par mail : locations@syndichorizon.com

🏠 Syndic

LE CALENDRIER DU NOUVEAU DPE COLLECTIF

La loi Climat et Résilience promulguée en août 2021 impose aux copropriétés, dont le permis de construire a été déposé avant le 1^{er} janvier 2013, de réaliser un DPE collectif selon le calendrier suivant :

- > À partir de janvier 2024 pour les copropriétés de plus de 200 lots,
- > À partir de janvier 2025 pour les immeubles entre 50 et 200 lots,
- > À partir de janvier 2026 pour les copropriétés de moins de 50 lots.

En outre, ce DPE collectif devra être renouvelé ou mis à jour tous les 10 ans, sauf dans le cas où un diagnostic réalisé après le 1^{er} juillet 2021 montre que le bâtiment est classé A, B ou C.

Le DPE collectif renseignera les copropriétaires sur les travaux à envisager afin d'améliorer le bilan énergétique de l'immeuble. Enfin, une aide financière sous condition devrait être accordée aux copropriétaires afin de réaliser le DPE collectif.

En bref

Vous souhaitez :

ESTIMER
ACHETER
VENDRE
LOUER
FAIRE GÉRER



03 26 50 11 24



POUR PLUS D'INFOS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE : SYNDICHORIZON.COM

